



Votre projet nous tient à cœur

Nos bureaux :

Côte d'Ivoire

➤ **Abidjan :**

Deux Plateaux
en face de l'ENA

Tél : (225) 22 41 81
36

(225) 32 78 71 91

Cell : (225) 01 60 50
60

➤ **Daloa :**

Quartier Commerce
Immeuble ECOBANK

Tél : (225) 32 78 71
91

Cameroun

➤ **Douala :**

Tél. : (237) 99 91 90
83

(237) 74 42 36 56

(237) 77 77 33 51

(237) 99 85 41 17

Sénégal

➤ **Dakar :**

12, BLVD M'BAYE
complexe Azur 15,
2ème étage BP
50555 Dakar-

Sénégal Tél : (221)

33 829 64 64 Cell :

(221) 862 12 54

Canada :

➤ **Laval :**

425, 90ème Avenue
Laval Québec

H7W3L1

Tél. : 1 438 887
5506

<http://www.africanada.fr>
rinfo@africanada.fr

Guillaume Koffi, directeur d'AFRICANADA Côte d'Ivoire « Nous travaillons pour une immigration réussie et dans les règles » Guillaume Koffi, directeur d'AFRICANADA Côte d'Ivoire. Il nous présente ici cette firme d'immigration de référence qui a fait de l'excellence son crédo. *Pouvez-vous nous présenter votre structure ?* AFRICANADA est une firme d'immigration créée en janvier 2011 et qui est spécialisée en consultation en matière d'immigration au CANADA. La structure est dirigée par M. HENRI DJOUGOUE qui est Canadien d'Origine Camerounaise et il vit au CANADA depuis plus de 11 ans. Il est diplômé de l'institut de consultation du Collège Lasalle Montréal au Québec et il est membre du Conseil de réglementation des consultants en immigration au CANADA sous le n° R409911 c'est un expert en la matière qui est aussi inscrit au registre des consultants du Québec. AFRICANADA a toutes les autorisations et les accréditations exigées pour aider les candidats à l'immigration au CANADA ,à réaliser leur rêve, à vivre et travailler au CANADA, dans la légalité, et dans le stricte respect des lois Canadienne sur l'immigration et la protection des réfugiés. *Quelles sont les services qu'Africanada proposent ?* Nos services sont diversifiés afin d'offrir plusieurs possibilités aux différents candidats, nos services sont :



Votre projet nous tient à cœur

RESIDENT PERMANENT

- ❖ Travailleur Qualifié
- ❖ Travailleur autonome
- ❖ Entrepreneur
- ❖ Investisseur
- ❖ Asile
- ❖ Regroupement familiale
- ❖ Programme pour les sportifs et dirigeant de haut niveau

RESIDENT TEMPORAIRE

- ❖ Permis d'études
- ❖ Aide familiale résident

Comment se fait la sélection des candidats à l'immigration au Canada ?

La sélection des candidats ne se fait pas au hasard le Canada a ses propres critères de sélection, Ses critères sont : l'âge, le diplôme, le domaine de formation, l'expérience professionnelle etc..... Pour chaque critère mentionné plus haut les candidats seront évalués, ceux qui attendront le seuil de passage en sélection, verront leur projet d'immigration s'aboutir. ***Quelle est votre méthode de travail ?*** Notre méthode de travail se distingue des autres et se résume en six étapes qui sont :





Votre projet nous tient à cœur

- 1) **Evaluation préliminaire**
- 2) **Sélection du programme**
- 3) **Constitution du dossier**
- 4) Demande officiel
- 5) Préparation à l'entrevue
- 6) Programme d'arrivé et d'intégration au Canada

L'âge et l'expérience professionnelle sont-ils des facteurs éliminatoires ? L'âge et l'expérience professionnelle ne sont pas des facteurs qui éliminent. Il n'y a pas d'âge limite pour immigrer au Canada et même sans expérience professionnelle on peut immigrer au Canada toutes fois, on procédera par une évaluation préliminaire. *En combien de temps dure la procédure ?* Il est difficile de déterminer exactement le temps de la procédure parce que le gouvernement canadien accorde des priorités à certains dossiers en fonction du domaine d'activités et en fonction des besoins qui se font sentir au Canada et surtout que le Canada est la destination la plus prisée en ce moment en matière d'immigration, les demandes d'immigrations viennent de partout dans le monde entier ce qui rend la procédure un peu longue, mais en règle générale c'est : le premier arriver, le premier servi. *Lorsque le candidat s'est retrouvé au Canada grâce à AFRICANADA à quoi doit-il s'attendre ?* Le gouvernement Canadien a pris des dispositions dans ce sens pour accueillir les résidents permanents qui arrivent pour la première fois au Canada et pour faciliter leur intégration. Aussi tous les résidents permanents bénéficient gratuitement du système universel de santé : maladie et hospitalisation. Pour ceux et celles qui sont démunis financièrement et qui n'ont pas de travail, la loi sur la sécurité du revenu du Québec offre une protection de dernier recours en leur accordant un montant mensuel variable selon la taille de la famille. Cette aide sociale leur permettra de se loger et de se nourrir jusqu'à ce qu'ils obtiennent un emploi mais attention, cette aide n'intervient que trois mois après leur arrivée au Canada, il appartient aux nouvelles arrivants de prendre toutes les dispositions afin d'assumer leur frais de subsistance durant les trois premiers mois. Il faut aussi noter qu'à côté de tout ce qui vient d'être cité AFRICANADA a la particularité de faciliter l'intégration des résidents permanents dans la communauté africaine et





Votre projet nous tient à cœur

plus précisément chez les ivoiriens vivants au Canada. *En quoi consiste l'aide que vous pouvez nous apporter ?* Le premier service que nous pouvons rendre à une personne qui désire s'installer au Canada est de lui indiquer rapidement si ses chances d'acceptation sont bonnes ou faible. Dans le deuxième cas, nous ferons des recommandations susceptibles d'améliorer, le dossier de ce candidat. Nous faisons du projet du candidat à l'immigration, notre projet, en le prenant par la main et en le conduisant dans les différentes étapes de la procédure d'immigration au Canada. Nous invitons donc tous ceux qui souhaitent repousser plus loin leurs limites, de venir nous rencontrer ou appeler :
le 22 41 81 36 ou le 01 60 50 60.





Votre projet nous tient à cœur





Votre projet nous tient à cœur

